



GESTION D'ACTIFS CIBC

Fonds privé de capital- risque et de croissance Alpine SPRING

(« Alpine SPRING »)

Avril 2026

Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer
avec votre conseiller en placement ou visiter le
<https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>



Important

Les renseignements contenus dans le présent document (la « présentation ») sont fournis à titre indicatif et aux fins de discussion seulement, et ils ne peuvent en aucun cas être considérés comme un conseil en matière de droit, de fiscalité ou de placement, ni comme une recommandation ou un avis concernant le caractère approprié ou la convenance d'une stratégie de placement, ni comme une offre de vente ou la sollicitation d'une offre d'achat d'une participation dans le Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING (« Alpine SPRING »), ou le StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Venture and Growth Fund (le « Fonds du Luxembourg » ou « SPRING Lux »).

Un placement privé de titres de participation dans Alpine SPRING sera réalisé aux termes d'une notice d'offre (la « notice d'offre »), transmise uniquement aux investisseurs potentiels, de manière confidentielle. Cette présentation doit être lue dans son intégralité à la lumière de la notice d'offre, qui contient des renseignements plus détaillés sur l'objectif de placement, les risques et les frais d'Alpine SPRING, ainsi que de l'information importante sur les risques qui doit être examinée avant de prendre la décision d'investir dans Alpine SPRING.

Cette présentation ne décrit pas ce qu'est un placement dans Alpine SPRING. Un placement dans Alpine SPRING comporte un degré élevé de risque qui ne convient pas à tous les investisseurs. Rien ne garantit qu'Alpine SPRING ou le Fonds du Luxembourg atteindront leurs objectifs de placement ni que les investisseurs obtiendront un rendement sur leur capital. Il existe une possibilité de perte partielle ou totale du capital, et les investisseurs éventuels doivent être prêts à assumer les pertes en capital qui peuvent résulter de leurs placements. Certaines restrictions s'appliquent au transfert de participations dans Alpine SPRING, et un placement dans Alpine SPRING ne devrait être effectué que par un investisseur qui peut se permettre d'investir ses fonds durant une longue période, sans garantie de rendement. Les frais imputés à un placement dans Alpine SPRING peuvent être plus élevés que ceux liés à d'autres placements et peuvent neutraliser les profits. Alpine SPRING et le Fonds du Luxembourg appliquent des frais, notamment des frais d'administration ou de gestion, des frais de garde, des frais de comptabilité, d'autres frais de service et des répartitions du rendement, qui réduiront les rendements. Les investisseurs doivent avoir la capacité financière et la volonté d'accepter les caractéristiques de risque des placements d'Alpine SPRING.

Le rendement pour les investisseurs d'Alpine SPRING sera inférieur à celui d'un placement direct dans le Fonds du Luxembourg en raison des frais supplémentaires imputés. Le placement de parts d'Alpine SPRING ne doit pas être considéré comme un placement de titres de participation dans le Fonds du Luxembourg. Les investisseurs d'Alpine SPRING ne seront pas des investisseurs du Fonds du Luxembourg et ils ne détiendront aucune participation directe dans le Fonds du Luxembourg, n'auront aucun droit de vote à l'égard du Fonds du Luxembourg et n'auront aucun droit de recours envers le Fonds du Luxembourg, son gestionnaire, ses dirigeants, administrateurs, membres, associés, actionnaires, employés ou mandataires ou les membres de leur groupe respectifs.

Les données sur le rendement figurant dans la présente présentation ne sont pas représentatives des rendements futurs, et rien ne garantit qu'Alpine SPRING atteindra des résultats comparables. Les rendements des placements d'Alpine SPRING sont volatils, et les rendements actualisés dépendront, entre autres, des résultats d'exploitation futurs, de la valeur des actifs et de la conjoncture du marché au moment de la cession, des frais d'opération connexes ainsi que du moment et du mode de la vente. Rien dans les présentes ne doit être considéré comme une prévision ou une projection du rendement futur d'Alpine SPRING ou du Fonds du Luxembourg.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Important (*suite*)

Les investisseurs éventuels doivent examiner attentivement la notice d'offre d'Alpine SPRING et prêter une attention particulière aux facteurs de risque qui y sont présentés. Les risques liés à un placement dans Alpine SPRING peuvent comprendre les suivants, sans s'y limiter :

- Le rendement des gestionnaires de placements sous-jacents et des actifs des marchés privés sélectionnés.
- Les parts constituent un placement non liquide. Il n'existe aucun marché pour la négociation des parts d'Alpine SPRING, ce qui les rend difficiles à liquider.
- Une partie importante des placements d'Alpine SPRING sera vraisemblablement évaluée par les fonds de placement en l'absence d'un marché facilement accessible et pourrait être évaluée en fonction de la détermination de la juste valeur, qui pourrait se révéler inexacte.
- Alpine SPRING a l'intention d'être admissible à titre de « fiducie de fonds commun de placement » ou de « fiducie d'investissement à participation unitaire » en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais il pourrait devoir assumer d'importantes charges fiscales s'il n'était pas admissible à ce titre.
- Un placement comporte de nombreux risques fiscaux. Veuillez consulter votre conseiller en fiscalité indépendant.
- Une crise de santé publique, comme la récente pandémie mondiale de COVID-19, pourrait avoir des répercussions imprévisibles et défavorables sur les économies mondiale, nationales et locales, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur Alpine SPRING et le Fonds du Luxembourg.
- L'utilisation possible de leviers financiers et de placements dans des sociétés ou d'autres actifs dont les immobilisations sont financées par emprunt pourrait accroître la volatilité d'Alpine SPRING et pourrait entraîner des pertes plus importantes que si les placements n'étaient pas financés par emprunt.
- Alpine SPRING n'est pas un fonds commun de placement dont les titres sont offerts par voie de prospectus et, par conséquent, il ne sera pas assujéti aux règles visant à protéger les investisseurs qui achètent des titres d'un fonds commun de placement offert par voie de prospectus.
- Les investisseurs n'ont pas le droit de participer à la gestion ou au contrôle d'Alpine SPRING ou de ses activités.
- Alpine SPRING répartira une partie de ses actifs entre plusieurs fonds d'investissement, et les actionnaires assumeront deux niveaux de frais. Les frais applicables à un placement dans Alpine SPRING feront nécessairement en sorte qu'Alpine SPRING affichera un rendement inférieur à celui du Fonds du Luxembourg.
- Les placements sous-jacents détenus par Alpine SPRING et le Fonds du Luxembourg peuvent être libellés en dollars canadiens, en dollars américains et en d'autres monnaies, et le rendement de ces placements sera libellé dans la même monnaie. Des variations du dollar américain ou du dollar canadien face aux autres monnaies pourraient entraîner une diminution ou une augmentation de la valeur des placements sous-jacents, quel que soit le rendement.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Qu'est-ce que la plateforme de marchés privés Alpine?

Suppression des entraves

- Placements minimaux peu élevés
- Transparence des frais et des rapports

Accès de qualité institutionnelle

- Accès à des gestionnaires de fonds non traditionnels du premier quartile
- Solutions thématiques personnalisées
- Partenariats exclusifs sur le marché **canadien**

Conçue pour les investisseurs qualifiés canadiens

- Diversification mondiale, dans un instrument **canadien**
- Administration simplifiée



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

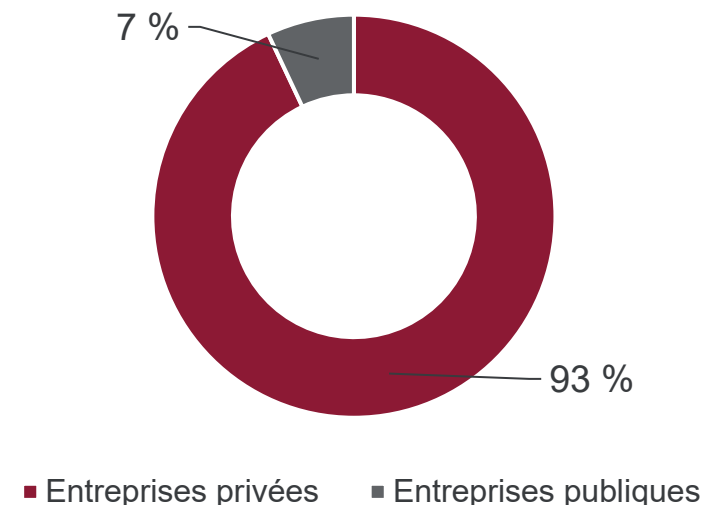
Pourquoi investir dans les marchés privés?

Une grande partie de la croissance, de la création de valeur et des occasions se produit davantage sur les marchés privés que sur les marchés publics

Nombre de PAPE aux États-Unis annuellement¹



Répartition actuelle entre sociétés fermées et sociétés ouvertes aux États-Unis²



Les sociétés maintiennent leur statut fermé **2x** plus longtemps



7x plus de sociétés fermées que de sociétés ouvertes

Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement à venir. Les indices ne sont donnés qu'à titre illustratif et les rendements ne représentent pas le rendement des fonds. Les investisseurs ne peuvent investir directement dans un indice.

¹ Jay R. Ritter. Mai 2024. Initial Public Offerings: Updated Statistics.

² Capital IQ (Décembre 2023 / Données les plus récentes disponibles). Remarque : le taux de 93 % représente les sociétés fermées américaines dont les revenus sont supérieurs à 50 M\$.

Moins d'occasions de valorisation sur le marché public

		Délai de liquidité (années)	Évaluation après le PAPA	Évaluation actuelle	Multiple de capitalization	Revenu en date du PAPE
Passé		1,4	430 \$	2 294 193 \$	5 335,3x	31 \$
		5,2	23 053 \$	2 151 491 \$	93,3x	28 \$
		1,2	715 \$	35 824 \$	50,1x	38 \$
Présent		7,8	19 973 \$	24 682 \$	1,2x	823 \$
		11,1	40 626 \$	84 687 \$	2,1x	859 \$
		8,2	33 203 \$	69 774 \$	2,1x	592 \$

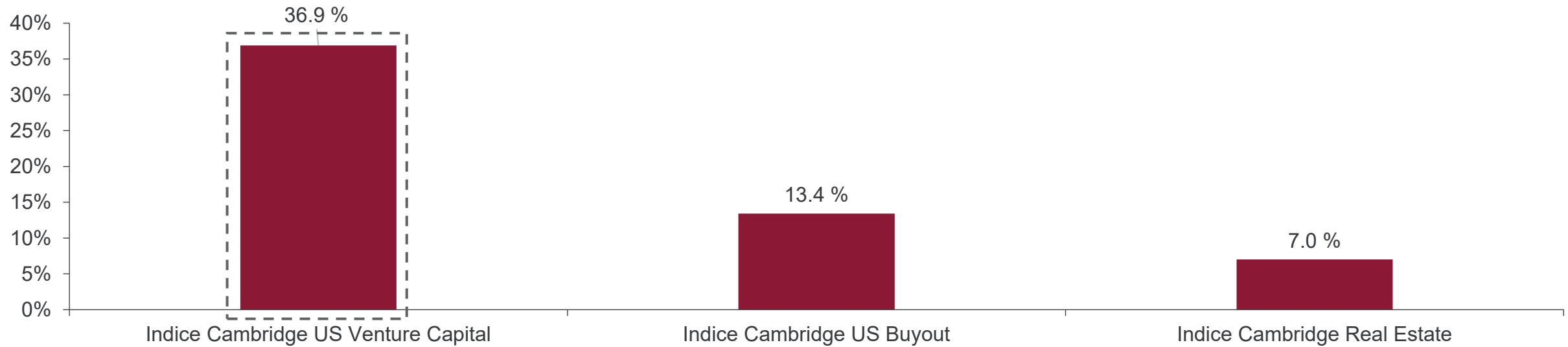
Au 17 juin 2025, en \$ US (M\$).

À titre indicatif seulement et ne reflète pas le rendement réel d'un investisseur. Ne vise pas à représenter ou à prédire les placements futurs du portefeuille. Source : Pitchbook, Thomson Reuters. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement à venir. **Délai de liquidité** : Le temps écoulé entre la création d'une société et une liquidité clé, même si celle-ci est liée à un PAPE ou à une opération de fusion et acquisition. **Évaluation après le PAPE** : La capitalisation boursière de la société immédiatement après un PAPE. **Évaluation actuelle** : La capitalisation boursière actuelle d'une société. **Multiple de capitalisation** : Le multiple de la VTA brute théorique (valeur totale/apport) associé à l'horizon de placement depuis le PAPE jusqu'à aujourd'hui. **Revenu en date du PAPE** : Les revenus annuels de la société pour l'exercice au cours duquel elle a réalisé son PAPE.

Rendements historiques attrayants

Les investisseurs institutionnels et les investisseurs bien nantis augmentent leurs investissements dans les marchés privés, où le capital de risque a affiché un rendement supérieur sur le long terme

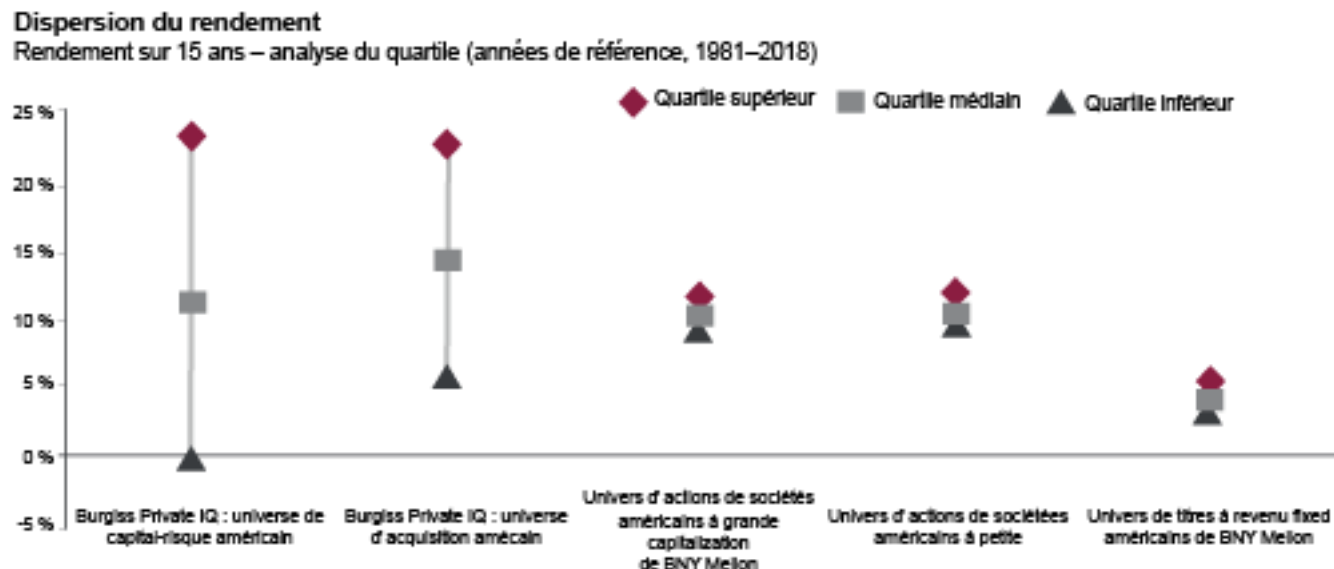
Rendements communs à horizon de 30 ans Au 31 décembre 2024



Les données de Cambridge sont habituellement compilées à partir de fonds qui optent pour l'autoévaluation. Par conséquent, ces données peuvent ne pas être représentatives de tous les fonds secondaires et peuvent être biaisées en faveur des fonds qui produisent généralement un rendement supérieur. En outre, les fonds inclus dans ces mesures peuvent afficher peu de similitudes. Au fil du temps, les composantes des données peuvent changer. Les fonds peuvent commencer ou cesser d'être représentés en fonction de ces facteurs, créant ainsi un « biais du survivant » qui pourrait influencer davantage sur les données déclarées. Les indices Cambridge sont composés de fonds créés aux États-Unis entre 1981 et 2021, dont des sociétés de personnes entièrement liquidées. Les périodes sont définies par les premiers flux de trésorerie. Tous les indices Cambridge indiqués constituent des calculs du taux de rendement interne (TRI) sur l'horizon de mise en commun, déduction faite des frais, des dépenses et des intérêts comptabilisés, sauf indication contraire. Tous les TRI de plus d'un an sont annualisés. L'équipe de recherche de Cambridge Associates définit la catégorie d'actif ou la stratégie pour chaque fonds. Le rendement passé n'est pas indicatif des résultats à venir et rien ne garantit que l'investissement produira des résultats semblables ou évitera des pertes importantes. Source : Calculateur de l'indice de référence Cambridge de Thomson Reuters.

La sélection des gestionnaires est décisive en matière de rendement

Bien qu'ils soient potentiellement très rentables, les fonds de capital de risque affichent la plus grande disparité de rendement parmi toutes les catégories d'actifs, ce qui souligne l'importance de recourir à des gestionnaires prometteurs à qui confier des ressources conséquentes



L'information est susceptible d'évoluer et ne constitue pas une garantie des résultats à venir. Les indices Burgiss reflètent les taux de rendement internes (TRI) du capital-investissement, tandis que les indices BNY reflètent les rendements pondérés en fonction du temps du capital-investissement (RPT). Il y a des différences notables entre le TRI et le RPT. Le TRI est le taux d'actualisation qui fait en sorte que le coût initial d'un investissement équivaut aux revenus tirés de cet investissement. Le RPT est le rendement produit au fil du temps par un fonds, indépendamment des cotisations ou des retraits effectués. Bien que le TRI tienne compte du calendrier et de l'ampleur des flux de trésorerie des fonds, le RPT élimine l'incidence du calendrier des flux de trésorerie des fonds et isole la partie du rendement d'un portefeuille qui est uniquement attribuable aux mesures prises par le gestionnaire. Source : Burgiss en date du 31 décembre 2023 pour les fonds américains au cours de la période 1981 à 2018. Les fonds plus récents ne sont pas inclus ci-dessus, car ils ne sont pas à l'étape de maturité de leur cycle d'investissement, et leur rendement ne serait pas pertinent pour cette analyse. Les fonds communiquent des données trimestrielles non auditées au groupe Burgiss à la création du Burgiss Manager Universe. Les données ne sont pas transparentes et ne peuvent être vérifiées de façon indépendante. L'univers du groupe Burgiss est compilé quatre fois par an afin de refléter les meilleures données disponibles. Dans le cadre de ce processus, de nouvelles données sont ajoutées et l'historique des opérations est mis à jour jusqu'au dernier trimestre disponible, le rendement passé de l'indice n'est pas fixe, il ne peut être reproduit et différera des données figurant dans le présent document avec le temps. L'univers de données de Burgiss ne comprend que les fonds qui ont déclaré leur information au fournisseur de données et qui pourraient ne pas être représentatifs de l'ensemble de l'univers du capital-investissement et faire en sorte que les résultats soient biaisés en faveur de fonds qui ont un rendement plus élevé. Les rendements des actions de sociétés américaines à grande capitalisation, des actions de sociétés américaines à petite capitalisation et des titres à revenu fixe de sociétés américaines proviennent de BNY Mellon au 31 mars 2023. StepStone estime que les comparaisons avec les indices des marchés publics fournissent des renseignements utiles aux investisseurs. Toutefois, les investisseurs doivent être conscients des limites de ces comparaisons, qui ne fournissent qu'une seule méthode de comparaison des rendements. Les investisseurs éventuels devraient envisager des comparaisons avec d'autres indices et indices de référence. Les indices ne sont fournis qu'à titre indicatif. Les rendements des indices de capital-investissement ne représentent pas le rendement de SPRING Lux (dans lequel investit Alpine SPRING). SPRING Lux n'aura pas d'exposition à de nombreux fonds composant l'indice.

Pourquoi le gestionnaire a-t-il choisi StepStone?



Tous les montants sont en dollars américains. Données au 31 décembre 2025, sauf indication contraire. Les données comprennent les mesures de Greenspring Associates.

Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que Gestion d'actifs CIBC inc. (« GA CIBC ») et Spartan Fund Management Inc. (le « Gestionnaire ») jugent fiables, mais ni la Banque CIBC, ni GA CIBC, ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Aperçu de StepStone Venture Capital and Growth Equity

La plateforme d'investissement de StepStone est bien outillée pour saisir les occasions d'investissement les plus prometteuses dans l'économie de l'innovation

Plus de 31 G\$ US
d'actif sous gestion



Accent sur la personnalisation

Vaste expérience dans la création de portefeuilles personnalisés conçus pour répondre aux objectifs spécifiques des clients



Approche globale et locale

Plateforme d'opérations à l'échelle mondiale regroupant des équipes compétentes dans 31 villes et 19 pays sur 5 continents

Plus de 300
Relations avec gestionnaires



Données et technologie exclusives

StepStone estime que toute l'information ainsi colligée offre le potentiel de générer de meilleures perspectives des marchés privés et d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

Plus de 110
professionnels dévoués



Stratégies de placement

Une présence répartie dans l'ensemble des catégories d'actif du capital-investissement, des infrastructures, de la dette privée et de l'immobilier facilite l'exécution de solutions d'investissement sur mesure et complexes



Grande équipe chevronnée

Quelque 420 professionnels du placement et plus de 640 autres employés se consacrant au repérage, à l'exécution, à l'analyse et au suivi des marchés privés

Au 31 décembre 2025.

Les données incluent les indicateurs des entités acquises par StepStone.

Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que Gestion d'actifs CIBC inc. (« GA CIBC ») et Spartan Fund Management Inc. (le « Gestionnaire ») jugent fiables, mais ni la Banque CIBC, ni GA CIBC, ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING

Les objectifs de placement et la structure du fonds offrent les caractéristiques recherchées par les particuliers fortunés et les petits investisseurs institutionnels¹

Alpine SPRING a été créé pour investir dans la stratégie SPRING de StepStone, dont on peut bénéficier par l'intermédiaire de son instrument du Luxembourg

Caractéristiques favorables aux investisseurs	Alpine SPRING
Souscription mensuelle	✓
Offre de rachat trimestriel ²	✓
Valeur liquidative mensuelle	✓
Aucun appel de capital	✓
Min. initial : 25 000 \$ CA/\$ US, tranches subséquentes de 5 000 \$ CA/\$ US ³	✓
Offert aux investisseurs qualifiés	✓
Admissible aux comptes enregistrés	✓

Pourquoi envisager un placement dans Alpine SPRING?	
01	Accès à des gestionnaires de capital de risque et de croissance de premier plan dans le monde grâce à des investissements directs et à des opérations sur les marchés secondaire et primaire
02	Exposition largement diversifiée à l'échelle de l'économie de l'innovation dans un unique fonds canadien
03	L'envergure, les flux de transactions et l'avantage informationnel de StepStone sont soutenus par les relations, les rapports et la technologie
04	Investissement avec les institutions les plus importantes et les plus renommées du monde dans une structure conçue pour les investisseurs individuels

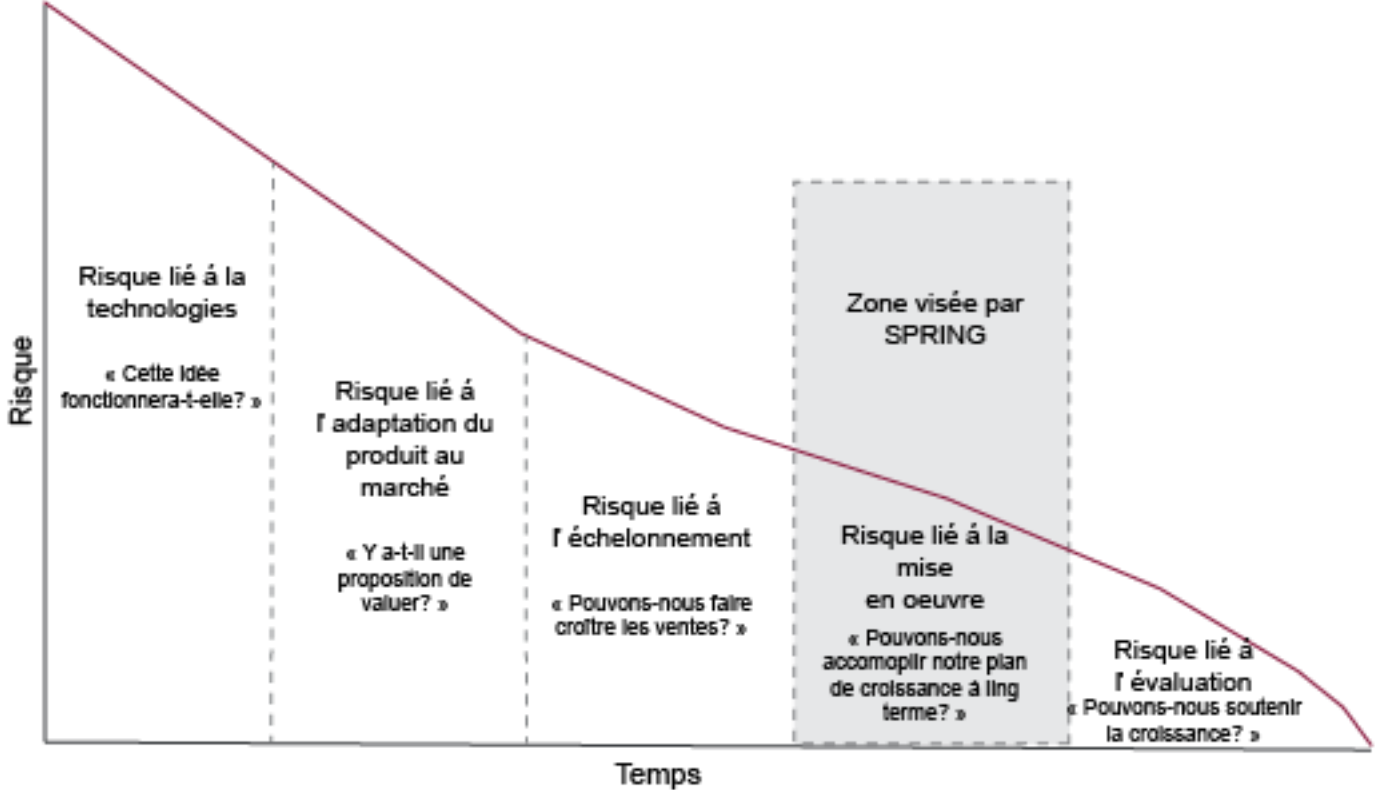
¹ L'objectif d'investissement du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING (« Alpine SPRING ») est d'investir dans StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Venture and Growth Fund (le « Fonds du Luxembourg » ou « SPRING Lux ») ou dans tout fonds parallèle ou fonds équivalent offert par StepStone Group Inc. qui offre une exposition à une stratégie d'investissement semblable à celle du Fonds du Luxembourg.

² Le régime de rachat de parts est assujéti à certaines conditions et restrictions. Veuillez vous reporter à la notice d'offre pour une analyse complète des restrictions en matière de liquidité et de rachat d'actions.

³ Vous trouverez à la page 15 une ventilation des investissements minimums pour chaque catégorie de parts. Veuillez vous reporter à la notice d'offre pour une analyse complète des modalités rattachées à chaque catégorie de parts.

Approche fondée sur l'atténuation des risques

SPRING Lux ciblera des sociétés bénéficiant de technologies novatrices dont les modèles d'affaires sont jugés durables et qui pourraient offrir des possibilités de rendements ajustés en fonction du risque intéressants



À titre d'information seulement. N'est pas garant des rendements à venir.

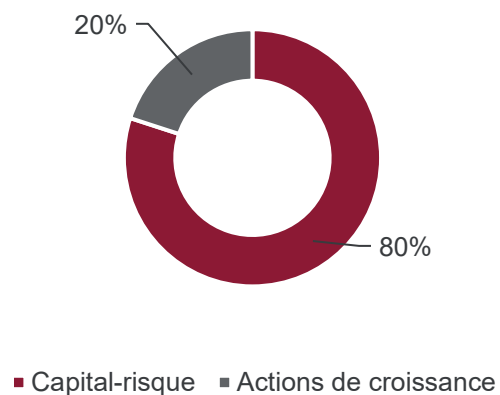


Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

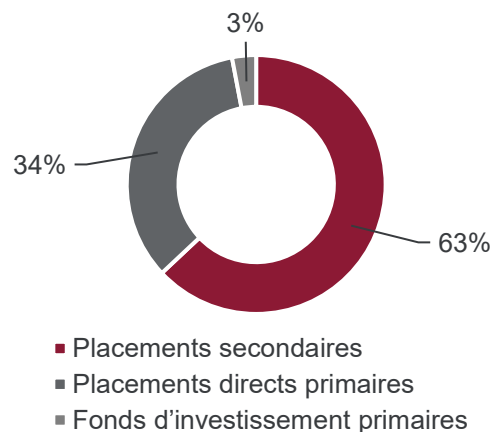
Constitution du portefeuille SPRING Lux

L'investissement est effectué dans un portefeuille existant, mature et diversifié, le capital est mis à contribution immédiatement et le délai de disponibilité des liquidités est raccourci

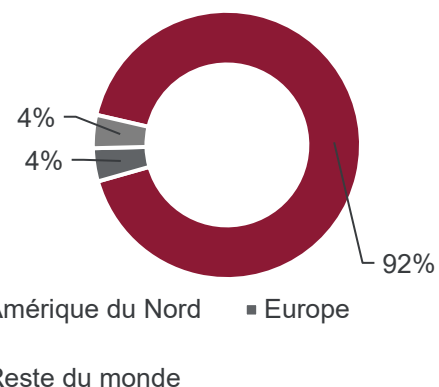
Catégories d'actif¹



Stratégies¹



Régions¹



Composition sectorielle² (au 31 mars 2026)

Technologies de l'information	61,4 %
Produits industriels	12,5 %
Services financiers	11,2 %
Soins de santé	4,1 %
Biens de consommation de base	4,0 %
Services de communication	2,9 %
Biens de consommation cyclique	2,6 %
Autre	1,3 %

SPRING Lux	Sociétés en portefeuille	Placements totaux	Actif sous gestion	Gestionnaires de fonds
SPRING Lux	2 000	426	1131,3 M\$ US	101

¹ Exprimées en pourcentage des placements de SPRING sur les marchés privés généralement au sein du fonds, comme indiqué par le gestionnaire du fonds concerné. Au 30 avril 2026, les placements sur les marchés privés représentaient 94,59 % de la valeur liquidative de SPRING, le reste étant investi principalement dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie.

² Exprimée en pourcentage de la juste valeur totale des placements de SPRING au sein des sociétés de portefeuille en date du 31 mars 2026.

Historique des rendements – SPRING Lux catégorie A (\$ US)

StepStone a lancé SPRING Lux en novembre 2022¹

38,84 %

Rendement sur 1 an

130,33 %

Rendement total depuis la création

Historique des rendement du Fonds StepStone SPRING – actions de catégorie A (\$ US)¹

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul annuel
2026	1,20 %	7,92 %	1,13 %	0,63 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	11,14 %
2025	3,89 %	1,10 %	3,34 %	0,38 %	2,87 %	0,62 %	0,88 %	2,28 %	2,78 %	2,61 %	3,80 %	6,86 %	36,12 %
2024	-0,50 %	1,47 %	2,92 %	-0,47 %	1,46 %	2,63 %	0,48 %	2,10 %	-0,05 %	0,21 %	1,59 %	1,64 %	14,26 %
2023	9,50 %	-1,51 %	-0,31 %	0,44 %	-0,17 %	2,75 %	0,77 %	6,30 %	0,33 %	2,54 %	0,88 %	3,33 %	27,26 %
2022	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	4,71 %	4,71 %

Les données sur le rendement sont présentées déduction faite des frais de gestion. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats à venir. Le rendement d'un placement et la valeur du capital d'un placement fluctuent de sorte que les parts d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué par les données sur le rendement.

¹ Ce tableau reflète le rendement des actions de catégorie A (\$ US) du Fonds StepStone SPRING depuis sa création, le 1^{er} novembre 2022, avec une valeur liquidative initiale de 25 \$. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Alpine SPRING investira la quasi-totalité de son actif net dans le Fonds StepStone SPRING et les porteurs de parts devront assumer deux niveaux de frais et dépenses. Les coûts et dépenses associés à un placement dans Alpine SPRING entraîneront un rendement inférieur à celui du Fonds StepStone SPRING. Pour plus de détails, consultez les sections « Frais de gestion de StepStone SPRING » et « Frais d'Alpine SPRING (au Canada) » dans la rubrique « Termes clés » à la page 18.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Historique des rendements – SPRING Lux catégorie F (\$ US)

StepStone a lancé SPRING Lux en novembre 2022¹

38,84 %

Rendement sur 1 an

130,33 %

Rendement total depuis la création

Historique des rendements d'Alpine SPRING – Parts de catégorie F (\$ US)²

Année	Janv.	Févr.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juill.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Cumul annuel	Indice Nasdaq ³
2026	1,10 %	7,79 %	1,07 %	0,58 %	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	10,77 %	7,29 %
2025	3,81 %	1,06 %	3,26 %	0,32 %	2,74 %	0,54 %	0,78 %	2,22 %	2,72 %	2,54 %	3,77 %	6,85%	35,02 %	21,14 %
2024	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.	2,60 %	0,49 %	2,00 %	-0,12 %	0,13 %	1,55 %	1,55 %	8,46 %	29,57 %

Les données sur le rendement sont présentées déduction faite des frais de gestion. Les rendements passés ne sont pas garants des résultats à venir. Le rendement d'un placement et la valeur du capital d'un placement fluctuent de sorte que les parts d'un investisseur, lorsqu'elles sont rachetées, peuvent avoir une valeur supérieure ou inférieure à leur coût initial. Le rendement actuel peut être inférieur ou supérieur à celui indiqué par les données sur le rendement.

¹ Ce tableau reflète le rendement des actions de catégorie A (\$ US) du Fonds StepStone SPRING depuis sa création, le 1^{er} novembre 2022, avec une valeur liquidative initiale de 25 \$. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Alpine SPRING investira la quasi-totalité de son actif net dans le Fonds StepStone SPRING et les porteurs de parts devront assumer deux niveaux de frais et dépenses. Les coûts et dépenses associés à un placement dans Alpine SPRING entraîneront un rendement inférieur à celui du Fonds StepStone SPRING. Pour plus de détails, consultez les sections « Frais de gestion de StepStone SPRING » et « Frais d'Alpine SPRING (au Canada) » dans la rubrique « Termes clés » à la page 18.

² Ce tableau présente le rendement des parts de catégorie F (\$ US) d'Alpine SPRING depuis sa création le 31 mai 2024. Le rendement des autres catégories de parts peut varier. Alpine SPRING répartira la quasi-totalité de son actif net au Fonds StepStone SPRING et les porteurs de parts assumeront deux niveaux de frais. Les frais applicables à un placement dans Alpine SPRING feront en sorte qu'Alpine SPRING affichera un rendement inférieur à celui du Fonds StepStone SPRING. Pour plus de détails, consultez la rubrique « Frais de gestion de StepStone SPRING » et « Frais d'Alpine SPRING (au Canada) » sous le titre Alpine SPRING – Termes clés à la page précédente.

³ L'indice composé Nasdaq, indice boursier qui comprend presque toutes les actions inscrites à la cote du Nasdaq, est le principal indice de référence de SPRING. Les investisseurs ne peuvent investir directement dans un indice.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Information sur la souscription d'Alpine SPRING

- Investisseurs qualifiés uniquement
- Convention de souscription disponible pour signature électronique et délivrance de billets simplifiée Fundserv

Catégorie et devise	Codes Fundserv	Monnaie	Placement initial minimal	Placement additionnel minimal	Commission	Frais
Catégorie A	SPA1950 SPA1958	\$ US Couvert en \$ CA	25 000 \$ CA/\$ US	5 000 \$ CA/\$ US	Jusqu'à 3 %	Frais de gestion annuels de 2,1 % Prime de rendement de 15 % selon un critère de valeur maximale historique
Catégorie F	SPA1952 SPA1960	\$ US Couvert en \$ CA	25 000 \$ CA/\$ US	5 000 \$ CA/\$ US	Aucune	Frais de gestion annuels de 2,1 % Prime de rendement de 15 % selon un critère de valeur maximale historique
Catégorie XF	SPA1956 SPA1964	\$ US Couvert en \$ CA	5 000 000 \$ CA/\$ US	25 000 \$ CA/\$ US	Aucune	Frais de gestion annuels de 2,0 % Prime de rendement de 15 % selon un critère de valeur maximale historique
Catégorie I	SPA1954 SPA1962	\$ US Couvert en \$ CA	5 000 000 \$ CA/\$ US	25 000 \$ CA/\$ US	Aucune	Frais de gestion annuels de 1,75 % Prime de rendement de 15 % selon un critère de valeur maximale historique
Catégorie ICS	SPA1966 SPA1968	\$ US Couvert en \$ CA	10 000 \$ CA/\$ US	1 000 \$ CA/\$ US	Aucune	Frais de gestion annuels de 1,85 % Prime de rendement de 15 % selon un critère de valeur maximale historique



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Programme mondial de capital de risque et de croissance

Engagements de capital de 44 G\$ US en capital de risque et capital de croissance depuis la création de StepStone et l'une des plus importantes sources de capital de risque et de capital de croissance.

Gestionnaires de capital-risque spécifiques appuyés par StepStone	Gestionnaires de capital de croissance appuyés par StepStone
    	   
    	   
   	   
   	   
   	   
   	   
   	   
	 

Ces exemples choisis pourraient ne pas être représentatifs de toutes les opérations d'un type donné ou de tous les placements, et rien ne garantit qu'un placement de StepStone donnera des résultats comparables ou également fructueux à l'avenir. Les références aux gestionnaires ne sont fournies qu'à titre indicatif et comprennent les 30 principales relations avec des gestionnaires pour le capital de risque et le capital de croissance respectivement, selon le montant en dollars. Engagements en capital présentés au 30 septembre 2023. Source : StepStone Private Wealth.

Alpine SPRING: Termes clés

Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING – Principales caractéristiques et modalités

Produit	L'objectif de placement du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING (« Alpine SPRING ») consiste à procurer aux porteurs de parts une exposition aux rendements de stratégies de placement qui investissent dans un portefeuille de capital-risque et de titres de croissance axé sur l'« économie de l'innovation » qui, au fil du temps, devrait générer une plus-value du capital à long terme par des placements dans StepStone (Luxembourg) SCA SICAV-RAIF – StepStone Private Venture and Growth Fund (le « Fonds StepStone SPRING ») ou de tout fonds parallèle ou fonds équivalent offert par StepStone Group Inc. procurant une exposition à une stratégie de placement semblable à celle du Fonds StepStone SPRING.
Structure	Pour atteindre son objectif, Alpine SPRING prévoit investir le produit net de souscription tiré de la vente de parts d'Alpine SPRING (les « parts ») dans des actions du Fonds StepStone SPRING.
Admissibilité	Les souscripteurs doivent résider dans une province ou un territoire du Canada et être admissibles à titre d'« investisseurs qualifiés » (au sens du Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus et, en Ontario, de l'article 73.3 de la <i>Loi sur les valeurs mobilières</i> de l'Ontario).
Comptes enregistrés	Si Alpine SPRING continue de se qualifier en tout temps à titre de « fiducie de fonds commun de placement » au sens de la <i>Loi de l'impôt sur le revenu</i> (Canada) (la « Loi de l'impôt »), les parts seront des « placements admissibles » au titre de la <i>Loi de l'impôt</i> dans le cas d'une fiducie régie par un compte d'épargne libre d'impôt, un compte d'épargne libre d'impôt pour l'achat d'une première propriété, un régime enregistré d'épargne-retraite, un fonds enregistré de revenu de retraite, un régime enregistré d'épargne-études, un régime de participation différée aux bénéfices ou un régime enregistré d'épargne-invalidité.
Rachats des parts	Rachats de parts trimestriels le dernier jour ouvrable des mois de mars, juin, septembre et décembre, sous réserve de frais de rachat anticipé de 5,00 % pour les rachats effectués dans l'année suivant la souscription. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Alpine SPRING: Termes clés (suite)

Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING – Principales caractéristiques et modalités

Gestionnaire	Spartan Fund Management Inc.
Agent de services aux investisseurs	Gestion d'actifs CIBC inc.
Frais de gestion de StepStone SPRING	Des frais de gestion annuels de 1,50 % de la valeur liquidative du Fonds StepStone SPRING, calculés et payés mensuellement à terme échu, et une prime incitative d'un montant égal à 15 % de l'excédent, le cas échéant, i) des bénéfices nets du Fonds StepStone SPRING pour le mois concerné ou ii) du solde, le cas échéant, du compte de recouvrement des pertes (également appelé le point culminant à ce jour). Aucun intéressement aux plus-values à l'échelle d'Alpine SPRING. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.
Frais d'Alpine SPRING (au Canada)*	Selon les catégories de parts du Fonds : 0,25 %, 0,35 %, 0,50 % ou 0,60 % par année selon la valeur liquidative combinée pour le Gestionnaire et l'agent de services aux investisseurs. Pour plus de détails, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.
Heure limite de souscription mensuelle	Veuillez consulter le calendrier de négociation accessible sur votre plateforme.
Date de rachat trimestriel	Veuillez consulter le calendrier de négociation accessible sur votre plateforme.
Heure limite de remise de l'avis de rachat trimestriel	Veuillez consulter le calendrier de négociation accessible sur votre plateforme.
Monnaie	Parts couvertes en dollars canadiens et parts en dollars américains.

* Le Gestionnaire recevra des honoraires annuels correspondant à 0,20 % de la valeur liquidative totale des parts de catégorie A, des parts de catégorie A-CAD, des parts de catégorie F, des parts de catégorie F-CAD, des parts de catégorie XF, des parts de catégorie XF-CAD, des parts de catégorie I, des parts de catégorie I-CAD, des parts de catégorie ICS et des parts de catégorie ICS-CAD du Fonds. Les frais de gestion sont calculés et payés mensuellement à terme échu et à tout autre jour pouvant être fixé par le gestionnaire. Le Fonds versera au Placeur pour compte des honoraires annuels correspondant à 0,40 % de la valeur liquidative totale des parts de catégorie A, des parts de catégorie A-CAD, des parts de catégorie F et des parts de catégorie F-CAD du Fonds, à 0,30 % de la valeur liquidative totale des parts de catégorie XF et des parts de catégorie XF-CAD du Fonds, à 0,15 % de la valeur liquidative totale des parts de catégorie ICS et des parts de catégorie ICS-CAD du fonds et à 0,05 % de la valeur liquidative totale des parts de catégorie I et des parts de catégorie I-CAD du Fonds. Pour plus de détails sur les frais et les dépenses d'Alpine SPRING et du Fonds du Luxembourg, veuillez consulter la notice d'offre du Fonds privé de capital-risque et de croissance Alpine SPRING.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>

Renseignements importants

Ces documents ne peuvent être reproduits, diffusés, cités ou mentionnés, en tout ou en partie, à tout moment, de quelque manière que ce soit et à quelque fin que ce soit, sans le consentement écrit préalable de GA CIBC et du Gestionnaire dans chaque cas précis.

Les renseignements contenus dans le présent document ne constituent pas « un rapport, une déclaration ou un avis d'expert » au sens des lois sur les valeurs mobilières des provinces et territoires du Canada ou autrement. Ce document est fourni à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat du produit de placement qui y est décrit. Un placement privé de titres de participation dans Alpine SPRING sera réalisé aux termes d'une notice d'offre (la « notice d'offre »), transmise uniquement aux investisseurs potentiels admissibles, de manière confidentielle. L'information aux présentes doit être lue dans son intégralité à la lumière de la notice d'offre, qui contient des renseignements plus détaillés sur l'objectif de placement, les risques, les frais et les informations importantes sur les risques à considérer avant toute décision d'investissement dans Alpine SPRING. Toute information ou discussion portant sur les caractéristiques actuelles d'Alpine SPRING ou sur la façon dont le Gestionnaire gère le fonds ne constitue pas une discussion sur les objectifs et stratégies de placement essentiels, mais uniquement une description des caractéristiques actuelles ou de la manière de réaliser les objectifs et stratégies de placement, et est sujette à modification sans préavis.

Certaines des données contenues aux présentes ont été (i) obtenues de sources accessibles au public, et/ou (ii) calculées par GA CIBC et/ou le Gestionnaire à partir de données accessibles au public. Les données statistiques et les renseignements contenus dans le présent document ont été obtenus auprès de sources que GA CIBC et le Gestionnaire jugent fiables, mais ni GA CIBC ni le Gestionnaire n'ont vérifié de manière indépendante l'exactitude ou l'exhaustivité de ces renseignements et ils n'assument aucune responsabilité quant à l'exactitude ou à l'exhaustivité de ces renseignements.

Les résultats ou tendances historiques des placements décrits dans les présentes ne sont pas indicatifs des résultats ou tendances futurs. Rien ne garantit qu'un marché se comportera aussi bien que par le passé ou de façon semblable.

Le présent document est fourni à titre informatif général uniquement et ne constitue pas un conseil financier, en placement, fiscal, juridique ou comptable, ni une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente de titres mentionnés. Tout placement dans les titres décrits aux présentes comporte des risques. Avant de prendre une décision en matière de placement, l'investisseur devrait effectuer les vérifications qui s'imposent afin de déterminer si un placement dans ces titres est approprié et lui convient, et consulter ses conseillers financiers, juridiques, comptables et fiscaux afin de connaître les incidences d'un placement dans de tels produits financiers et de déterminer si ce placement convient à ses objectifs et à sa situation particulière.

GA CIBC, le Gestionnaire et leurs sociétés affiliées respectives déclinent expressément toute responsabilité à votre égard ou à l'égard de toute autre personne pour toute perte ou tout dommage général, direct, indirect, accessoire, spécial ou immatériel (y compris, notamment, la perte de profits ou de revenus ou l'impossibilité de réaliser les profits ou les économies attendus ou d'éviter toute perte) découlant de ce document ou de son utilisation ou y étant lié. GA CIBC ne fournit pas de services de placement ou de gestion de portefeuille à l'instrument de placement décrit aux présentes ou à l'égard de ces documents.

Le présent document et son contenu ne peuvent être reproduits sans le consentement écrit de Gestion d'actifs CIBC inc.

^{MD} Le logo CIBC et « Gestion d'actifs CIBC » sont des marques déposées de commerce de la Banque CIBC, utilisées sous licence.



Pour obtenir un exemplaire de la notice d'offre, veuillez communiquer avec votre conseiller en placement ou visiter le <https://spartanfunds.ca/spartan-fund/alpine-spring/>